

Présentation de l'association



Eranthis est le nom d'une fleur qui fleurit dès le mois de janvier au-dessus de Barr. Elle a donné son nom à la chorale créée en 1988 par Ella Dock. Une soixantaine de choristes amateurs se retrouve chaque semaine pour partager le plaisir de chanter à 4 voix mixtes et préparer un répertoire alliant oeuvres classiques et variétés contemporaines. La chorale donne un à deux concerts par an à Barr et dans les environs, lors desquels elle présente au public le programme travaillé au cours de l'année.

Voici l'adresse du site de la chorale. Vous pourrez y consulter le répertoire et connaître la vie de l'association.

<http://www.choraleranthis.fr>

Chef de chœur **Helen SONTAG** et chargée de l'achat des partitions
soutenue lors de répétitions par **Bernard SCHIHA** et **Anne-Catherine VERMEERSCH**

Membres élus du comité :

Présidente : **Betty HOG 03 88 08 22 80** Vice-présidente : **Gilberte RUHLMANN**
Secrétaire : **Roselyne GRIMM** Secrétaire adjointe - Webmaster : **Sylvie BOILLET**
Trésorière : **Dominique WEISSE** Trésorière adjointe : **Françoise MISTLER**
Adjointe en communication presse : **Annie SPIELMANN**
Responsables « Logistique » des moments de convivialité et préparation des concerts :
Gilberte RUHLMANN - Frédéric LACOUCHIE - Francis VILLAUMÉ - Annie SPIELMANN - Jean-Marie BOESCH - Anne Catherine VERMEERSCH - Paulette BLEESZ

- Admission de nouveaux membres : Une fiche d'inscription doit être remplie sur papier et remise au chef de chœur, à la présidente ou aux secrétaires. Les données personnelles collectées sont strictement confidentielles.
- Cotisation : Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle (de septembre à juin) dont le montant de **70 €** est fixé en assemblée générale. La somme est définitivement acquise à l'association après l'enregistrement de l'inscription.
- Démission ou Exclusion : La qualité de membre se perd par décision de l'intéressé ou par décision du comité.
- Répétitions : Pendant l'année scolaire de septembre à juin, elles ont lieu tous les mercredis soirs de 20h à 22h dans la salle des fêtes de Barr y compris pendant les vacances scolaires. Le chef de chœur se réserve le droit d'ajouter des répétitions avant les concerts, elle peut aussi proposer des répétitions par pupitre et des demi-journées de travail vocal....
Une présence régulière aux répétitions est indispensable ainsi qu'une participation aux concerts
En cas d'absence, il est souhaitable de prévenir oralement ou par mail un membre de la chorale.
- Echange d'informations : Les personnes disposant d'une adresse de messagerie recevront les informations par mail et pourront communiquer avec la chorale grâce à cette adresse. choraleranthis@gmail.com. Pour les autres, une copie sur papier peut être fournie sur demande.
- Tenue de concert
Pour les femmes : Tenue noire ; pantalon long noir ou jupe longue noire et collant noir, agrémentée d'une étole rouge, orange ou jaune, fournie par la chorale le temps du concert.
Pour les hommes : pantalon noir, chemise blanche et veste noire.
Les partitions seront rangées dans l'ordre du programme dans un porte-documents noir.
- Assemblée générale ordinaire
Conformément à l'article 10 des statuts de l'association, tous les membres sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se réunit une fois par an sur convocation du bureau.

Bienvenue à la chorale